

La collecte sélective

L'année 2018 marque le début d'une transition pour la collecte sélective au Québec. La fermeture du marché chinois à l'achat de certains produits à compter de 2017 a obligé les différents centres de tri à trouver rapidement de nouveaux marchés afin d'écouler leurs principales matières sortantes, dont les papiers et plastiques mélangés. Cette fermeture des marchés d'exportation pour certaines matières s'est également accompagnée d'une baisse rapide des prix offerts pour ces matières, venant ainsi fragiliser la viabilité financière de la majorité des centres de tri, et ce, peu importe qu'ils soient d'exploitation privée, publique ou gérés par des organismes à but non lucratif.

La provenance des matières

En 2018, les matières recyclables de provenance municipale ou de collectes privées propres aux industries, commerces ou institutions (ICI) ont été acheminées vers 26 différents centres de tri, soit 23 recevant des matières provenant de collectes municipales et trois n'ayant reçu et traité que des matières provenant de collectes propres aux ICI.¹

Les matières reçues par les centres de tri

Bien qu'au niveau résidentiel les quantités de matières récupérées aient diminué au cours des dernières années, notamment à la suite de la baisse des journaux mis en marché et de la réduction de poids pour plusieurs contenants et emballages, les quantités reçues par les centres de tri sont demeurées à peu près stables. La principale explication repose dans le fait que plusieurs municipalités offrent maintenant la collecte des matières recyclables aux différents ICI présents sur leur territoire.



Les matières recyclables ont été acheminées vers 26 différents centres de tri.

¹ Toutefois, en cours d'année, un centre de tri traitant des matières d'origine municipale a dû cesser ses opérations alors qu'un centre de tri dédié aux collectes propres aux ICI n'a pu traiter de matières en 2018, et ce, à la suite d'un incendie.

Tableau 1.1

QUANTITÉ DE MATIÈRES REÇUES PAR PROVENANCE

(en tonnes)

PROVENANCE	2012	2015	2018	DIFFÉRENCE 2015-2018
Matières reçues de collectes municipales	805 000	774 000	772 000	-0,3 %
Matières reçues de collectes propres aux ICI	290 000	222 000	221 000	-0,5 %
TOTAL	1 095 000	996 000	993 000	-0,3 %

Les rejets des centres de tri

En 2018, les quantités de matières rejetées par les centres de tri ont connu une augmentation comparativement à 2015. En effet, 114 000 tonnes de matières ont été rejetées, soit 11,4 % des matières reçues, comparativement à 91 000 tonnes (ou 9,1 % des matières reçues) en 2015.

Outre les raisons habituelles expliquant ces rejets (opérations de traitement apportant le rejet de matières recyclables, présence de matières composées de papier ou de carton, de plastique, de verre ou de métal, mais non recyclables, ou d'autres matières résiduelles qui ne devraient tout simplement pas se retrouver dans la collecte sélective), la crise qui secoue les centres de tri peut possiblement expliquer cette hausse. Certains se retrouvent dans l'obligation de rejeter des matières lors des opérations de tri, n'étant tout simplement pas capables de les écouler en fin de traitement, que ce soit vers le recyclage ou même la valorisation. Également, afin de s'adapter aux spécifications de qualité des acheteurs, une attention particulière a été portée par les centres de tri pour diminuer les contaminants dans leurs ballots, ce qui entraîne également une hausse des rejets.

La situation du verre

La problématique du verre est présente depuis plusieurs années, en ce sens que la majorité du verre récupéré ne peut être traité adéquatement par les centres de tri et celui-ci se retrouve en majorité acheminé vers des lieux d'enfouissement technique (LET). Il est utilisé majoritairement en recouvrement journalier ou pour autres usages tels que l'aménagement de chemins d'accès. Après un sommet atteint en 2015 avec plus de 86 000 tonnes de verre expédiées par les centres de tri vers des LET, différentes mesures ont été mises en place afin de diminuer cette quantité. Bien que ces mesures aient permis d'augmenter les quantités de verre acheminées au recyclage par les centres de tri (voir le tableau 1.2 à cet effet), ces derniers continuent d'envoyer d'importantes quantités de verre vers les LET. En 2018, ce sont 78 000 tonnes de verre qui ont été ainsi écoulées par les centres de tri, une baisse de 9 % seulement par rapport à 2015.

Les matières sortantes des centres de tri

En 2018, les centres de tri ont acheminé vers les différents marchés 786 000 tonnes de matières, une baisse de 3 % par rapport à 2015.

Tableau 1.2

QUANTITÉ DE MATIÈRES SORTANTES

(en tonnes)

MATIÈRES	2012	2015	2018	DIFFÉRENCE 2015-2018
Papier et carton	810 000	707 000	642 000	-9 %
Métal	29 000	30 000	39 000	28 %
Plastique	41 000	46 000	59 000	28 %
Verre	66 000	23 000	45 000	97 %
Matières mélangées et autres	24 000	2 000	1 000	-44 %
TOTAL	970 000	808 000	786 000	-3 %

La seule diminution dans les matières sortantes se retrouve dans le papier et le carton. Entre 2015 et 2018, la diminution a été de 9 %, mais depuis 2012, elle est plutôt de 21 % et elle est surtout marquée pour les journaux, revues, magazines de même que le papier mélangé. Au niveau du carton, les quantités vendues continuent d'augmenter, sauf pour le carton plat, qui est maintenant souvent mis en ballot avec le papier mélangé et le carton ondulé, les besoins des acheteurs ayant évolué à cet effet.

La hausse pour le plastique a été marquée dans tous les grades de plastique, sauf pour les sacs et pellicules, où les centres de tri ont dû en entreposer des quantités importantes faute de débouchés. Le marché de l'exportation permettait en 2015 d'écouler plus de 80 % des ballots de sacs et pellicules, mais la fermeture du marché chinois a grandement limité les possibilités à cet égard.

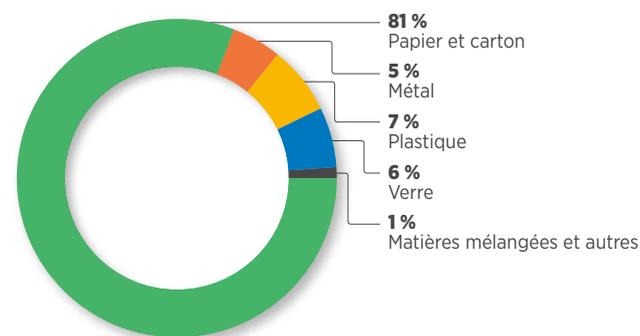
Pour le métal, la hausse a également atteint un sommet. La vigueur du marché des métaux québécois y est certainement un facteur, mais on remarque également une hausse très importante de métaux vendus de la part des centres de tri dédiés aux collectes ICI.

Enfin, pour le verre, la quantité acheminée au recyclage a presque doublé par rapport à 2015, mais demeure quand même encore loin des quantités qui étaient destinées au recyclage au début de la décennie par les centres de tri².

Quant à la répartition des matières sortantes, le papier et le carton représentent toujours plus de 80 % des quantités, mais on remarque une légère diminution comparativement à 2015 (87,5 %). Les autres matières ont connu une hausse, notamment le verre dont la proportion a plus que doublé, passant de 2,8 % en 2015 à 6 % en 2018.

Figure 1.1

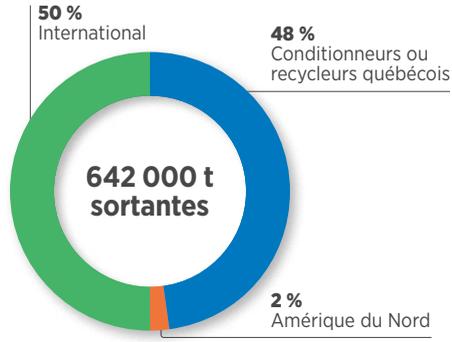
RÉPARTITION DES MATIÈRES SORTANTES



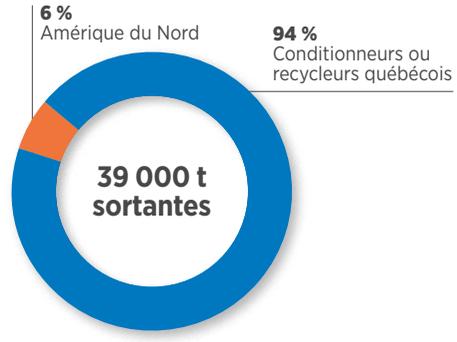
² Voir [Bilan 2015](#) p.11 pour les données de 2010 et 2012

Figure 1.2
DESTINATION DES MATIÈRES SORTANTES EN 2018

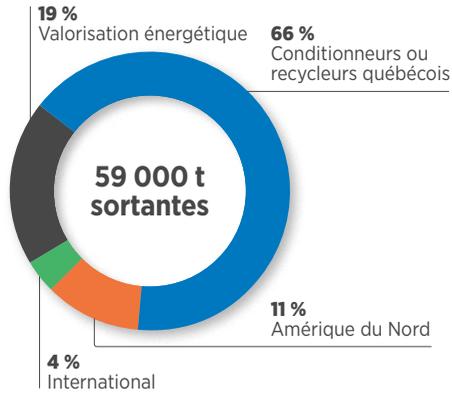
Papier et carton



Métal



Plastique



Verre



Matières mélangées et autres



Total

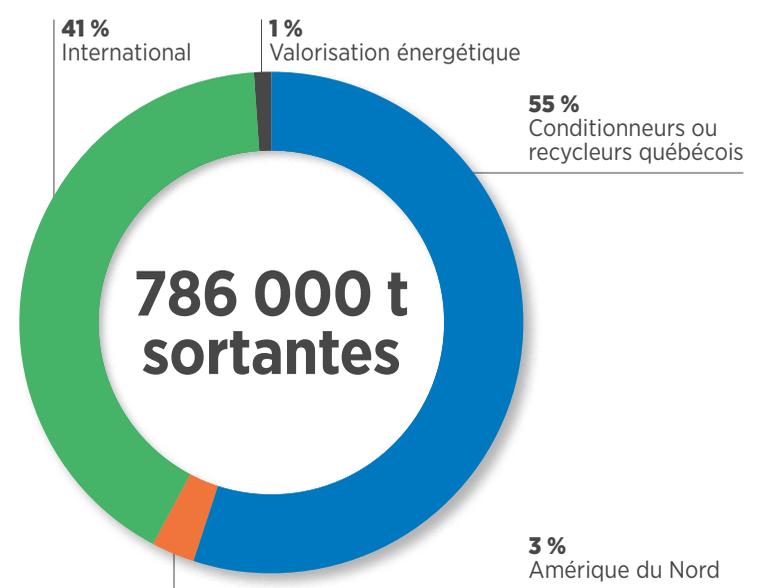


Tableau 1.3
DESTINATION DES MATIÈRES SORTANTES
AUX FINS DE RECYCLAGE ET DE VALORISATION
(excluant l'utilisation en LET)

	CONDITIONNEURS OU RECYCLEURS QUÉBÉCOIS	AMÉRIQUE DU NORD	COURTIERS OU EXPÉDITION HORS QUÉBEC	AUTRE *
2018	55 %	3 %	41 %	1 %
2015	39 %	n.d.	61 %	0 %
2012	48 %	n.d.	52 %	0,1 %
2010	49 %	n.d.	49 %	2 %
2008	63 %	n.d.	30 %	7 %

* Les proportions indiquées pour 2008 et 2010 correspondent essentiellement à des matières destinées au recouvrement des matières enfouies dans les lieux d'enfouissement. À compter de 2012, ces matières ont été exclues des quantités vendues par les centres de tri aux fins de recyclage et les proportions indiquées correspondent à de la valorisation énergétique au Québec.

L'année 2018 marque également, conséquence directe de la fermeture du marché chinois, un changement de tendance dans la destination des matières sortantes des centres de tri. Entre 2010 et 2015, les matières ont été majoritairement destinées à des courtiers ou directement hors Québec, mais en 2018, ces destinations représentent 44 % des matières sortantes contre 55 % pour les conditionneurs ou recycleurs québécois.

Hormis pour le verre, qui est encore et toujours acheminé à 100 % vers des conditionneurs ou recycleurs québécois, il y a eu d'importants changements de destination pour toutes les autres matières. Pour le papier et le carton, près de la moitié des matières sortantes l'ont été au Québec en 2018, contre moins de 40 % en 2015. Pour les métaux, ce sont près de 95 % des matières sortantes qui ont été acheminées au Québec comparativement à un peu plus de la moitié en 2015, alors que pour le plastique, les deux tiers des matières sortantes de 2018 ont été acheminés au Québec contre moins de la moitié en 2015.

La valeur des matières

RECYC-QUÉBEC réalise depuis de nombreuses années l'indice des prix des matières, un calcul permettant de démontrer la valeur moyenne des matières vendues par les centres de tri des matières recyclables au Québec. Les figures 1.3 et 1.4 démontrent respectivement l'évolution de la valeur des matières au cours des dernières années. On constate des cycles de hausse et de baisse des prix, mais globalement, la valeur moyenne pour 2018 était la plus basse depuis les dix dernières années.



Figure 1.3
VARIATION DE LA VALEUR MOYENNE DES MATIÈRES RECYCLABLES 2009 À 2018

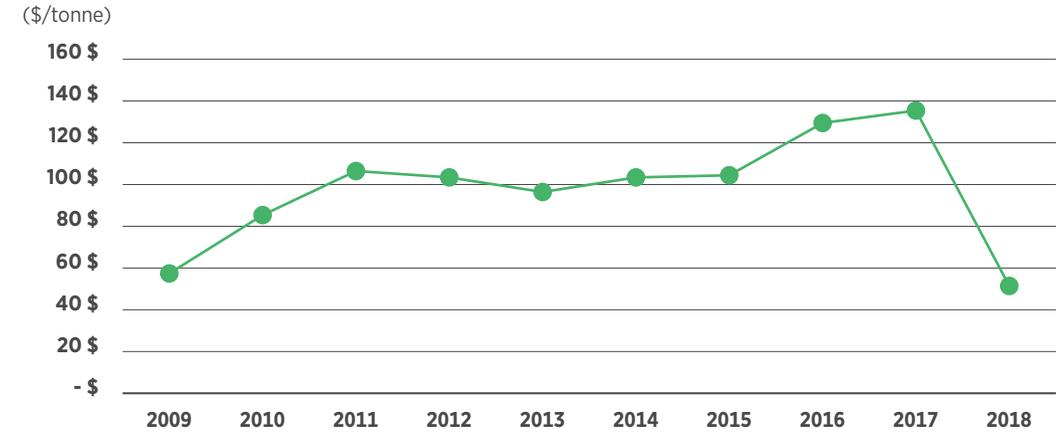
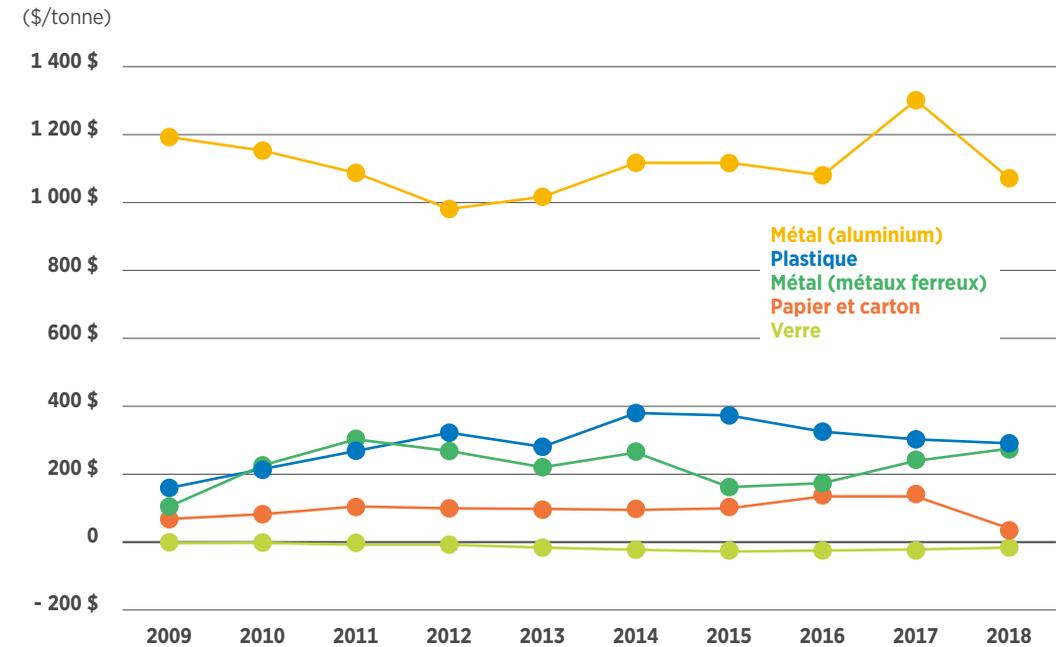


Figure 1.4
VARIATION DE LA VALEUR DES GRANDES CATÉGORIES DE MATIÈRES RECYCLABLES 2009 À 2018



Les matières acheminées aux fins de recyclage provenant de la collecte sélective municipale

Une portion importante des matières sortantes des centres de tri peut être attribuable aux collectes municipales. Des 786 000 tonnes de matières sortantes en 2018, on estime que 590 000 tonnes provenaient des collectes municipales, une diminution de 4 % comparativement à 2015. Les 196 000 tonnes restantes proviendraient de collectes propres aux ICI, un tonnage stable par rapport à 2015.

Tableau 1.4
QUANTITÉ DE MATIÈRES ACHEMINÉES AUX FINS DE RECYCLAGE PROVENANT DE LA COLLECTE SÉLECTIVE MUNICIPALE
(en tonnes)

MATIÈRES	2012	2015	2018	DIFFÉRENCE 2015-2018
Papier et carton	570 000	522 000	459 000	-12 %
Métal	30 000	29 000	28 000	-3 %
Plastique	35 000	40 000	58 000	45 %
Verre	68 000	23 000	45 000	96 %
TOTAL	703 000	614 000	590 000	-4 %

Cette donnée permet de mesurer, au niveau municipal, la performance globale des centres de tri. Ainsi, des 772 000 tonnes de matières reçues de la collecte municipale (tableau 1.1), on estime que 590 000 tonnes ont été acheminées au recyclage, soit 76 % du total entrant.³

Parmi ces matières sortantes estimées provenant de collectes municipales, une part de plus en plus importante peut être attribuable aux petits commerces et institutions desservis par la collecte sélective municipale, puisque plusieurs municipalités ont décidé d'étendre leurs services de collectes aux ICI au cours des dernières années. Afin de déterminer la performance pour la collecte sélective du secteur résidentiel uniquement, la quantité attribuée aux petits commerces doit être soustraite.

Pour 2018, cette quantité est estimée à 104 000 tonnes, une augmentation de 6 000 tonnes depuis 2015. On estime que désormais près de 18 % des matières sortantes provenant de collectes municipales sont attribuables aux ICI desservis par les municipalités. Cette donnée est en hausse constante depuis le début de la décennie⁴.

Cette déduction de 104 000 tonnes des quantités provenant des petits commerces et institutions nous permet d'estimer que 485 000 tonnes de matières recyclables d'origine résidentielle ont été acheminées aux fins de recyclage en 2018. Cette donnée est la première utilisée dans le calcul du taux d'acheminement aux fins de recyclage des matières provenant des résidences.



³ Voir le [schéma](#) élaboré à cette fin

⁴ Cette proportion était d'environ 10 % en 2010.

L'autre donnée utilisée, celle des quantités générées d'origine résidentielle, représente la totalité des matières recyclables (contenants, emballages, imprimés et journaux composés de papier/carton, plastique, verre ou métal) générées par les citoyens après consommation. Ainsi, les quantités générées représentent la somme des matières recyclables provenant des citoyens, et ce qu'elles aient été jetées aux déchets ou récupérées dans la collecte sélective. La plus récente donnée disponible estime cette quantité générée à 926 000 tonnes, tel que l'indique le tableau 1.5.

Tableau 1.5
ACHEMINEMENT AUX FINS DE RECYCLAGE DES MATIÈRES
PROVENANT DES RÉSIDENCES EN 2018

(en tonnes)

	QUANTITÉS GÉNÉRÉES EN 2015-2017*	QUANTITÉS ACHÉMINÉES AUX FINS DE RECYCLAGE (RÉSIDENTIEL SEULEMENT) 2018	TAUX D'ACHEMINEMENT AUX FINS DE RECYCLAGE	
			2018	2015
Papier et carton	511 000	363 000	71 %	79 %
Métal	56 000	27 000	48 %	49 %
Plastique	201 000	51 000	25 %	18 %
Verre	158 000	44 000	28 %	14 %
TOTAL	926 000	485 000	52 %	54 %

* Donnée provenant des résultats de l'Étude de caractérisation du secteur résidentiel 2015-2017 (publication à venir) réalisée par ÉEQ et RECYC-QUÉBEC

Le taux d'acheminement global ainsi obtenu prenant en considération les quantités générées et acheminées aux fins de recyclage a connu une légère baisse, passant de 54 % en 2015 à 52 %⁵ en 2018. Ce taux reflète en bonne partie les contraintes actuelles vécues par l'industrie de la collecte sélective, qui après près de 20 ans d'évolution voit depuis quelques années une stagnation dans sa performance. Alors qu'on remarque une hausse des taux pour le plastique et pour le verre comparativement à 2015, la stabilité pour le métal et la diminution observée pour le papier et le carton viennent limiter toute hausse globale de performance possible.

Les quantités de papier et de carton générées au niveau résidentiel ont fortement diminué au cours des dernières années, mais malgré cette réduction, les centres de tri peinent plus que jamais à les trier adéquatement afin de leur donner une valeur ajoutée. La composition du papier et du carton entrant évolue – davantage de carton notamment issu du commerce en ligne, diminution importante des journaux, etc. – et les conditions de marchés afin d'écouler la matière sont en pleine mutation. Ces facteurs viennent directement influencer cette performance et nul doute qu'il s'agit là de l'un des principaux défis de la collecte sélective québécoise pour les prochaines années.

5 Voir le [schéma](#) élaboré à cette fin

Performance des centres de tri

La récupération par le bac



Le tri



Le recyclage et la valorisation énergétique

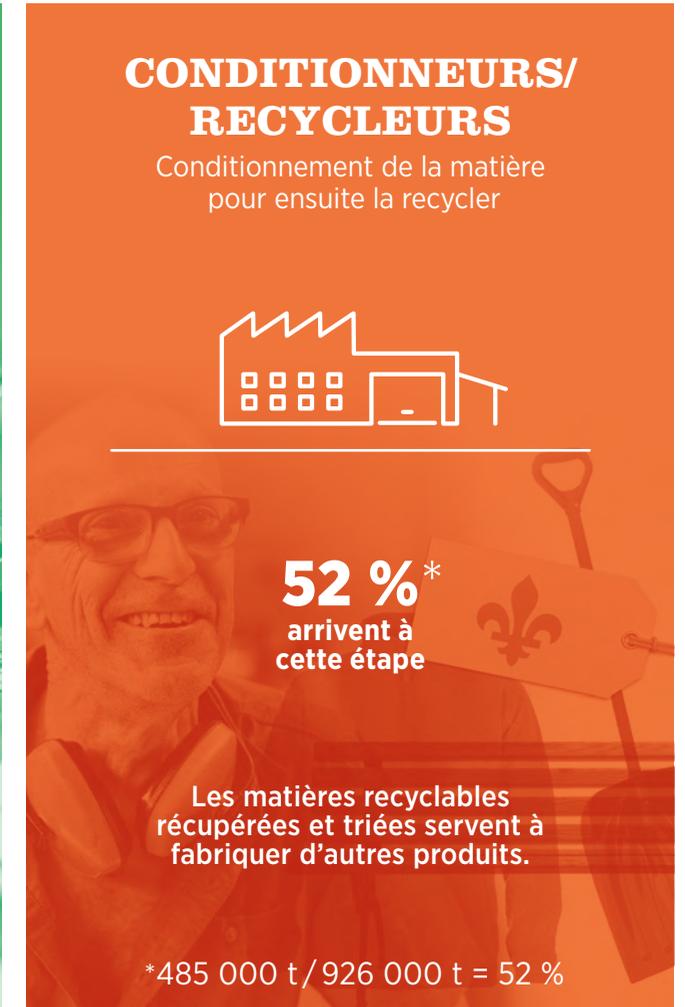
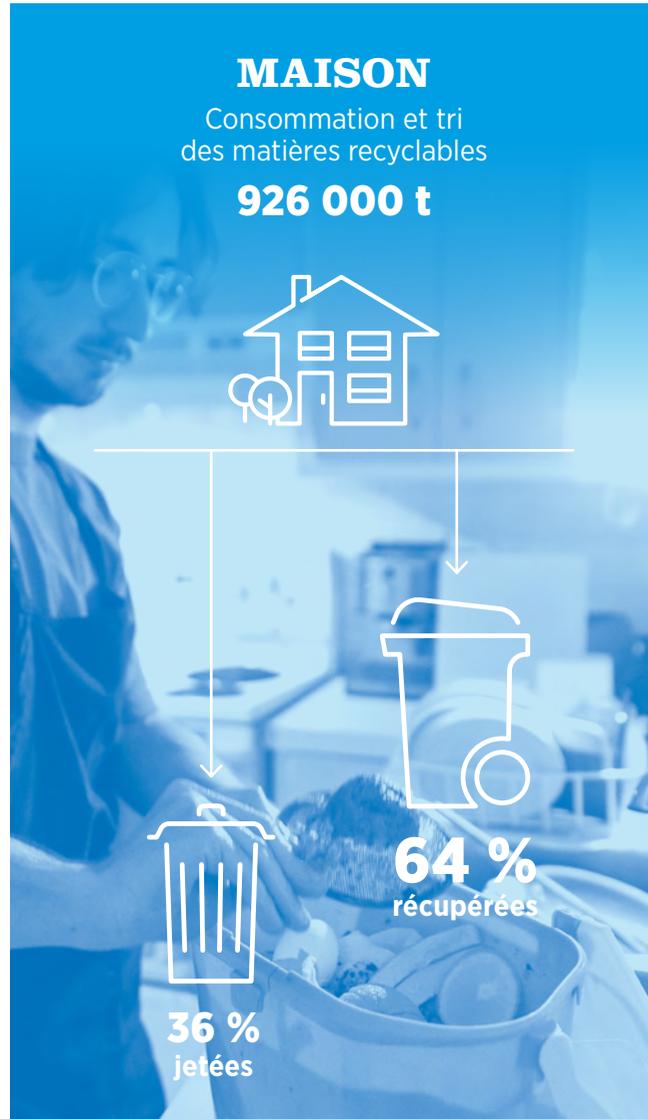


Portrait de
la collecte sélective
au Québec

Performance combinée (centres de tri et citoyens)

DONNÉES 2018

Plus de la moitié des matières recyclables générées à la maison ont été acheminées aux fins de recyclage



RECYC-QUÉBEC
Québec